

**50 PARTNERS SERVICES**

Société par actions simplifiée au capital de 10 250 euros  
Siège social : 62 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris  
889 351 490 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025**

(EXTRAIT)

(...)

---

**QUATRIEME DECISION**

***Modification de l'article 1 des statuts – Insertion de la raison d'être de la société***

Les associés décident de modifier ainsi qu'il suit l'article 1 des statuts qui sera désormais libellé de la façon suivante :

**« Article 1<sup>er</sup> - FORME ET RAISON D'ETRE**

**1.1 Forme**

Il existe, entre les propriétaires des actions créées ci-après et de toutes celles qui le seraient ultérieurement, une société par actions simplifiée régie par les lois et règlements en vigueur, notamment par le Code de Commerce, ainsi que par les présents statuts.

Elle fonctionne indifféremment sous la même forme avec un ou plusieurs associés. En cas d'associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés.

**1.2 Raison d'être**

La raison d'être de la Société est de participer au soutien de l'écosystème d'innovation français à travers (i) l'organisation d'événements, d'ateliers et de voyages permettant d'aider les entrepreneurs à mieux appréhender l'innovation, (ii) l'animation d'un espace de coworking qui rassemble des entrepreneurs en amorçage, et (iii) le soutien des grands groupes dans leurs activités d'innovation au travers de missions de conseil en innovation.

La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

Dans le cadre de cette démarche, la Société s'engage à prendre en considération (i) les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et (ii) les conséquences de ses décisions sur l'environnement. »

(...)

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jérôme Masurel

DocuSigned by:  
  
E9FD8C5F48234AF...